



## **BARÈME DES HONORAIRES MAXIMUM**

**Agence SMI\*\*\***

### **TRANSACTIONS**

*Lorsque l'opération aura été conclue, la rémunération du mandataire deviendra immédiatement exigible, Elle est à la charge du mandant, Elle est déterminée selon le barème ci-après :*

*-Tranche inférieur ou égal à 50 000 € : 5000 € TTC Montant forfaitaire*

*-Tranche supérieur 50 001 € 3 % + forfait 5000€ TTC*

*-Honoraires de rédaction d'actes\* (A la charge Acquéreur) : 500, 00 € TTC*

*-En cas d'Inter-cabinet, nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.*

*-Nos honoraires sont exprimés en euros TTC et sont dus : -Pour une vente immobilière : à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire*

*-Nos honoraires sont directement payés à l'agence SMI\*\*\* prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.*

### **HONORAIRES SUR AVIS DE VALEUR ET EXPERTISE**

*- Tarif 110 € TTC\*\**

*\* Frais liés à la rédaction d'un compromis et constitution dossier acquisition*

*\*\*dossier estimation complet : déplacement sur site, Visite, recueil d'informations, établissement d'un rapport...Par bien estimé*

*\*\*\* Sylvine Moisy Immobilier*

Agence SMI  
SAS SMI Sylvine Moisy IMMOBILIER  
Siege Social : 8, Rue de la Motte

Tel: 02 36 04 60 58

Email: [sylvine.m@2-smi.com](mailto:sylvine.m@2-smi.com)

Site: [www.2-smi.com](http://www.2-smi.com)

R.C.S. Tours B 878 156 082 – SASU SMI au capital de 2000 euros  
Carte professionnelle Transaction n° CPI 3701 2019 000 043 374

délivrée le 14 novembre 2019 à Tours Indre & Loire

TVA FR 56 878 156 082-Agence Indépendante